

GB - En dépit de l'ouverture du dimanche, Tesco annonce 43 fermetures et 1000 suppressions d'emplois

Tesco, le leader de la grande distribution annonce la fermeture de 43 de ses supermarchés et le renoncement à 49 projets d'ouverture.

Depuis de très nombreuses années, cette grande chaîne de distribution a pratiqué l'ouverture complète le dimanche, mais aussi, pour certains de ses magasins, l'ouverture 24h/24h.

Ses pratiques de développement agressives (Tesco a fait le vide des petits commerces de proximité dans sa zone de chalandise), jumelées à l'habileté de ses conseillers fiscaux qui ont habilement utilisé toutes les ressources de l'optimisation fiscale "légale", n'ont pas empêché cette catastrophe économique.

La loi Macron qui sera soumise au vote mardi, va permettre à nos grands groupe de la distribution, de marcher sur les traces de la distribution britannique, dans le sens d'une libéralisation de l'ouverture le dimanche. Il aurait été intéressant de considérer l'exemple britannique, ses répercussion sur les commerces de proximité (fermetures et suppressions d'emplois), son impact réel sur la création de postes (la Grande Bretagne a même introduit le fameux contrat 0 heures, utilisé par Tesco).

Ce débat sur le travail du dimanche aura été cocasse (Sic). Au moins, il m'aura permis d'entendre ce lundi 16 février au matin dans le 7/9 de France Inter la députée PS Mme. Colette Capdevielle, dans son plaidoyer (c'est une avocate) en faveur de l'ouverture le dimanche. Au nom de la liberté, elle se refusait à se voir imposer de profiter spécifiquement du dimanche pour les activités de loisir, de distraction, associatives....La question ne se pose pas uniquement en ces termes, si le jeudi, le vendredi ou le samedi avaient été protégés jusqu'ici, il y aurait toujours eu quelques intérêts particuliers pour remettre en cause cette digue.

Nous avons aussi eu droit à monsieur Bruno Le Maire (UMP), qui lui au contraire s'opposait à la loi Macron, au prétexte que celle-ci ne garantissait pas de compensation suffisante pour les salariés.... Visiblement, pris d'un coup de fatigue, pas encore bien réveillé à cette heure, il oubliait complètement que la loi votée, en son temps par le gouvernement de monsieur Sarkozy, qu'il avait soutenu, était à l'origine du vote de la loi Mallié (10 août 2009), qui permettait justement dans certaines zones, de faire travailler les salariés le dimanche, sans imposer de compensation salariale.

Alors encore merci à monsieur Macron, pour ces opportunités.

Respectueusement.

François Rault

Sources :

suppressions d'emplois

<http://www.ouest-france.fr/royaume-uni-tesco-pourrait-supprimer-10000-postes-3193858>

fermeture de 43 de ses supermarchés et le renoncement à 49 projets d'ouverture

<http://www.theguardian.com/business/2015/feb/15/tesco-supermarket-plans-management-cull->

<http://www.theguardian.com/business/2015/feb/03/betrayed-by-tesco-kirkby-bridgwater-wolverhampton-let-down-by-supermarket-regeneration>

Evasion fiscale

<http://taxjustice.blogspot.fr/2008/02/tescos-tax-tricks.html>

<http://taxjustice.blogspot.fr/2010/04/tesco-at-it-again.html>

Ouvertures de nuit 7j/7 (dont le dimanche)

<http://www.travail-dimanche.com/expertises-tudes-r-flexions/tesco-ouvert-la-nuit-et-24-heures-24-un-exemple-suivre.html>

Le contrat 0 heures "zero hour contract"

http://en.wikipedia.org/wiki/Zero-hour_contract

France Inter 2015/02/16

<http://www.franceinter.fr/emission-le-79-bruno-le-maire-je-voterai-contre-la-loi-macron>